



L'école haut-alpine

Imprimé au siège de la section
CPP N° 270 D 73
Directeur de la publication :
Ginette PLANES
Tél. : 04 92.53.45.28
Fax : 04 92 53 78 84
ISSN 1266-6548
Mensuel - Prix au N° 0,76 €

Sommaire

<i>Edito</i>	p. 1
<i>Appel à la grève</i>	p. 2
<i>Lettre aux parents</i>	p. 3
<i>Appel départemental</i>	p. 4

Dispensé de timbrage

GAP C.T.C.

L'École Haut-Alpine

Bourse du Travail - Place Grenette
BP 42
05002 Gap Cedex
<http://www.snuipp.fr/05>



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le mercredi 12 janvier 2005

**FONCTION PUBLIQUE
EDUCATION
LE JEUDI 20 JANVIER 2005**

TOUS EN GREVE

**RENDEZ-VOUS A 10h30
le 20 JANVIER 2005
SUR L'ESPLANADE DU
CONSEIL GENERAL A GAP**

Prochain conseil syndical du SNUipp : mercredi 19 janvier de 9h00 à 12h00 à la Bourse du Travail.

Nous aborderons notamment les points suivants :

- Carte scolaire 2005 ;
- Préparation de la CAPD : promotions et liste d'aptitude des directeurs ;
- Projet de constitution européenne, mise en place de la réforme de l'État et de la LOLF ;
- Actualité locale ;
- Actions.

Calendrier :

CAPD : 25 janvier 2005

CTPD 1er degré : 27 janvier 2005

CDEN : 28 janvier 2005.

Toutes les modalités de grève ainsi que le modèle de lettre aux parents sur le site SNUipp 05 : <http://05.snuipp.fr>

Edito

On continue...

Certes la grève du 7 décembre n'a pas été fortement suivie, mais il faut dire que l'appel du SNUipp était académique et qu'il s'agissait surtout d'un mouvement initié par le SNES (2nd degré). Il est toujours difficile d'appeler à une action et notamment à une grève mais peut-être qu'il est encore plus difficile de ne rien faire, de ne rien proposer quand on est un mouvement syndical ou quand on est tout simplement un acteur de terrain soucieux et inquiet de la tournure que prennent les choses.

Nous ne sommes pas dans du syndicalisme fiction, les attaques auxquelles nous sommes confrontées sont bien réelles... Qu'on en juge : réduction du budget de l'État et notamment de celui de l'Éducation Nationale, réforme de l'État, décentralisation, réforme budgétaire, loi d'orientation, réforme des retraites, de la sécurité sociale..., j'en oublie sans doute. Certains diront qu'on ne pouvait pas continuer comme cela, que les réformes sont inévitables sous peine de chaos (dixit les ministres fortement relayés par les médias), certes, mais contrairement à ce qu'on entend sans cesse sur les ondes : les syndicats sont réacs, qu'ils bloquent tout..., les syndicats restent malheureusement la seule force de propositions dans ce pays où la politique est très aseptisée. Bien sur qu'il faut des changements, la société doit évoluer, mais pourquoi devrait-elle régresser systématiquement ? Le progrès est-il toujours synonyme de gouffre financier ? Si c'est le cas, allons l'expliquer aux millions de gens miséreux qui vivent sur notre bonne vieille Terre. Et je ne parle pas des endroits où les droits de l'Homme et de la Femme sont bafoués !

Aujourd'hui encore, nous devons défendre ce que beaucoup ont eu du mal à acquérir, pas parce que ça fait chic mais parce que nous voulons une société plus juste pour nous et pour les générations à venir ! Un monde meilleur comme dirait l'autre.

Geoffroy CHEVALIER

Vous trouverez ci-dessous la déclaration adoptée à l'issue de la réunion des fédérations de l'Éducation nationale.

Alors que le service public d'éducation se doit d'assurer la réussite de tous les jeunes et ainsi de répondre aux besoins de la société, les fédérations de l'Éducation nationale, FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Éducation, dénoncent une politique qui va à l'encontre de ces exigences.

Après les coupes intervenues depuis 2003, les mesures de carte scolaire, de suppressions de postes et de fermetures de classes résultant du budget 2005, sont d'une extrême gravité. Elles sont lourdes de conséquences pour les élèves et l'ensemble des personnels : réduction de l'offre d'enseignement, diminution des moyens de lutter contre l'échec scolaire, dégradation des conditions de travail et d'enseignement, précarité accrue. La diminution des recrutements compromet l'avenir.

Ces choix budgétaires éclairent pour partie le contenu du projet de loi d'orientation qui non seulement ne comporte aucune programmation de moyens nouveaux mais prévoit de nouveaux redéploiements. Ce projet, rejeté très largement par le CSE, tourne le dos aux objectifs qu'il affiche. Ses dispositions ne permettront pas de conduire tous les jeunes à la réussite scolaire, de réduire les inégalités et, pour certaines, dégraderont les conditions d'exercice de nos métiers.

Par ailleurs, les transferts des personnels, résultant de la loi de décentralisation, se poursuivent en dépit de l'opposition des personnels.

Cette politique intervient dans un contexte de remise en cause des services publics, du statut de leurs agents et de baisse du pouvoir d'achat.

Les fédérations veulent une autre politique

permettant de rendre effective une véritable ambition pour les jeunes et le service public. Elles réclament un plan d'urgence pour répondre aux besoins. Elles exigent l'abandon de ce projet de loi, qui ignore les attentes exprimées lors de multiples débats, et l'ouverture d'une véritable négociation pour élaborer une loi ambitieuse pour l'avenir des jeunes. Elles revendiquent le rétablissement et la progression du pouvoir d'achat, une politique des services publics répondant aux besoins de la société.

Les fédérations appellent les personnels à se mobiliser avec les parents et les jeunes dans le prolongement des actions déjà conduites.

Elles estiment d'ores et déjà qu'une journée nationale de grève et de manifestation s'impose et souhaitent qu'elle puisse s'inscrire dans une mobilisation plus générale de l'ensemble des fonctionnaires.

Paris, le 21 décembre 2004

Communiqué intersyndical des organisations syndicales de la Fonction Publique

CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, CFTC

SALAIRES FONCTION PUBLIQUE : ACTION LE 20 JANVIER 2005

Les organisations syndicales de la fonction publique se sont réunies le 22 décembre 2004.

Elles constatent que les décisions unilatérales sur les salaires annoncées par le ministre ne répondent en rien aux exigences qu'elles avaient formulées. Loin de constituer un quelconque rattrapage ces mesures programment pour 2005 une nouvelle perte de pouvoir d'achat du point d'indice; elles vont contribuer à un nouvel écrasement de la grille des salaires et créer de nouvelles injustices. Le refus de négocier s'inscrit dans une politique gouvernementale dont le service public et les agents font les frais avec notamment :

- Un affaiblissement et une remise en cause du service public.
- Une politique de l'emploi faite de suppressions massives, de manques d'effectifs et de précarité accrue.
- De fortes inquiétudes sur le devenir des garanties statutaires.
- Des mesures autoritaires en guise de « dialogue social ».

Les organisations syndicales considèrent qu'une telle situation implique une mobilisation des personnels dans l'unité la plus large pour exiger une politique des services publics répondant aux besoins. Dans ce cadre elles revendiquent :

- Une mesure immédiate de rattrapage du pouvoir d'achat des salaires et des pensions au regard de la hausse du coût de la vie depuis le 1^{er} janvier 2000, alors que sur cette période le pouvoir d'achat de la valeur du point a perdu près de 5 %.
- Des mesures permettant d'assurer une progression du pouvoir d'achat sur la période à venir.
- Les indispensables mesures bas salaires, par un relèvement significatif du minimum Fonction publique, véritable « *sous smic* ».
- L'élargissement de l'amplitude de la grille et des carrières. Il s'agit de reconnaître les qualifications, de mettre fin aux blocages des carrières et d'améliorer les promotions.
- Le traitement du contentieux accumulé.

Les personnels des services publics et de la fonction publique seront dans l'action dans la semaine du 17 au 21 janvier 2005.

Les organisations syndicales de la fonction publique CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, CFTC appellent l'ensemble des agents à se mobiliser le jeudi 20 janvier 2005 en manifestant et en décidant la grève partout où ce sera possible.

Paris le 22 décembre 2004

Modèle de lettre aux parents

(vous pouvez retrouver cette lettre sur notre site Internet : <http://05.snuipp.fr>)

Madame, Monsieur,

Les enseignants seront en grève le 20 janvier. Pourquoi ?

Pour la cinquième rentrée consécutive les enfants seront encore plus nombreux dans les écoles maternelles et élémentaires. Il y aura donc davantage d'élèves dans les classes mais le nombre de création de postes reste très insuffisant : 700 postes pour 45 000 élèves de plus à la rentrée 2005 (soit 1 enseignant pour 64 élèves). D'autre part, les recrutements prévus pour les années à venir ne suffiront pas à remplacer les départs en retraite.

Les choix budgétaires, que nous avons contestés lors du premier trimestre, auront des conséquences sur les conditions de scolarisation des élèves ainsi que sur les conditions d'exercice du métier d'enseignant : ils ne seront pas sans effet sur la réussite scolaire. Le travail des enseignants est devenu plus complexe : nous avons de nouvelles missions comme l'apprentissage des langues vivantes, l'utilisation des nouvelles technologies...alors même que nous bénéficions de moins de possibilités de nous former.

Les enseignants souhaitent faire évoluer leur métier, travailler autrement et mieux, pour faire vraiment réussir tous les élèves.

Parallèlement, nous subissons, comme l'ensemble des fonctionnaires et des salariés, une baisse de revenus sans précédent depuis 4 ans. L'augmentation du coût de la vie n'est plus compensée.

Les syndicats d'enseignants, avec le soutien de parents d'élèves, demandent l'abandon du projet de loi d'orientation pour l'École proposé par le Ministre de l'Éducation nationale : ce projet qui a soit disant pour objectif de faire réussir tous les enfants, ne fait aucune proposition de nature à lutter réellement contre l'échec scolaire dès l'école maternelle et élémentaire. Pourtant tout le monde sait que, très tôt, tout doit être mis en œuvre pour prendre en charge les élèves en difficulté et mettre en place des dispositifs d'aide et de soutien.

La qualité de notre école maternelle est aujourd'hui menacée par le manque de moyens. De moins en moins de parents ont la possibilité d'y inscrire leurs enfants dès l'âge de deux ans, quand ils le souhaitent, et dans de bonnes conditions.

En France, la solidarité s'exerce en particulier par l'existence de services publics forts et de qualité : nous y sommes tous attachés notamment en raison du rôle qu'ils jouent dans la lutte contre les inégalités.

A l'image du rôle des parents négligé dans le projet de loi sur l'école, le dialogue social est aujourd'hui en panne : que ce soit sur la future loi pour l'école, sur le budget de l'Éducation nationale, sur les salaires, aucune discussion réelle n'est possible.

Sur toutes ces questions nous portons pourtant une réflexion et des propositions pour assurer la réussite de tous les élèves et le bon fonctionnement du service public d'éducation.

Pour toutes ces raisons, les enseignants seront en grève jeudi 20 janvier.

Nous espérons que vous partagerez notre engagement et que vous nous soutiendrez dans notre action.

Urgent : inscriptions concours 2005

Nous sommes intervenus auprès du Ministère au sujet des inscriptions au concours.

La Direction des Personnels Enseignants nous a répondu qu'elle validerait les candidats inscrits, qui ont cherché à confirmer leur demande sans avoir achevé cette procédure sur le site internet.

L'administration dispose des traces de ces connexions, elle s'est engagée à valider ces demandes.

Nous vous invitons à faire remonter toutes les situations problématiques auprès des Rectorats et du SNUipp National. Dans ce cas, nous donner les noms, numéros et Académies d'inscriptions. Nous contacter à la section : 04.92.53.45.28

***CGT – CFDT – FO – UNSA
FSU – CFTC – SOLIDAIRES***

**FONCTION PUBLIQUE
LE JEUDI 20 JANVIER 2005
DANS LES HAUTES-ALPES**

LES PERSONNELS SERONT DANS L'ACTION

Dans le cadre de l'appel intersyndical de la Fonction Publique (voir page 2), les syndicats CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, CFTC, SOLIDAIRES appellent l'ensemble des agents à se mobiliser le jeudi 20 janvier 2005 en manifestant et en décidant la grève.

**RENDEZ-VOUS A 10h30 le 20 JANVIER 2005
SUR LESPLANADE DU
CONSEIL GENERAL A GAP**

Manifestation en ville "bruyante et colorée" qui se terminera à 12h00 par un rassemblement devant la Préfecture par un "vin chaud".

Pour le bruit à chacun son "son", casseroles, sonnailles, sifflets...

